



Parc national
des Cévennes



Florac
Trois Rivières

Communiqué de presse

Le 19 avril 2018

ABC : la saison 2 débute à Florac-Trois-Rivières

La commune de Florac-Trois-Rivières, située dans le coeur du Parc national des Cévennes, s'est engagée dans un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), l'année dernière. Elle lance sa seconde année d'animations et d'inventaires participatifs gratuits ce vendredi 20 avril.

L'ABC doit permettre en deux ans de partager et améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal, ses richesses, ses enjeux et de construire collectivement des pistes d'actions locales pour préserver et valoriser ce patrimoine. C'est une démarche participative portée par la commune avec le soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) où chacun est invité à contribuer à l'amélioration de la connaissance et à l'élaboration des propositions d'actions.

En 2017, quatre communes du Parc national des Cévennes, Florac-Trois-Rivières, Arphy, Génolhac, et Saint-Privat-de-Vallongue se sont engagées dans un ABC.

A Florac-Trois-Rivières, la première année a donné lieu à la découverte de 43 nouvelles espèces végétales et 62 nouvelles espèces animales.

Cette année une vingtaine d'animations permettront au public de découvrir les différents visages de la nature qui entoure la commune.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

